**Décision collective de nomination du premier gérant**

Les soussignés,

M. Mohamed AOUZAL demeurant à : 57, Rue des Chênes – 3, Impasse Laurent – 42210 Craintilleux

Mlle Habiba AOUZAL demeurant à : 57, Rue des Chênes – 3, Impasse Laurent – 42210 Craintilleux

agissant en qualité d'associés fondateurs de la société Allizéo Web
société à responsabilité limitée, en formation, au capital de 6.000 €
dont le siège social est fixé à Craintilleux

**Ont procédé à la nomination du premier :**

**Mlle Aouzal Habiba**

née le 22 février 1972
de nationalité française
demeurant à 57, Rue des Chênes – 3, Impasse Laurent – 42210 Craintilleux

est nommé gérante de la société pour une durée indéterminée

Dans ses rapports avec les tiers de bonne foi, le gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société.

Dans ses rapports avec les associés, la gérante a tous pouvoirs pour engager la société,

En rémunération de ses fonctions et des responsabilités en découlant, la gérante ne percevra pas de rémunération pour la première année.

Melle Habiba AOUZAL déclare accepter ces fonctions et ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

Fait à
En double exemplaire,
Le

*Signature de tous les associés*

*Signature du gérans précédée de la mention "bon pour acceptation des fonctions de gérant"*